



Directives disciplinaires aux parents des élèves des classes de EB4 – EB5 – EB6

Rentrée des classes : Mardi 25 septembre à 7h25.

Modalités

EB4 – EB5 – EB6 :

Entrée : porte n° 2 - Bâtisse Centrale.

Sortie : portes n° 2, 11 ou 12 (grande cour du Petit Collège) avec les frères et sœurs plus jeunes, en passant par le tunnel.

N.B : Remplir le coupon réponse en document annexe.

Le jour de la rentrée, les élèves montent seuls, sans leurs parents. Ils seront accueillis, par leurs nouvelles enseignantes, dans les galeries (les couloirs). Elles se chargeront de leur indiquer leur classe.

- EB4- EB5 (2^e étage) / EB6 (3^e étage).

NB : le jour de la rentrée, les élèves mettent dans leur cartable une partie de leur matériel scolaire. Le reste sera apporté le lendemain et cela pour éviter le port de cartables lourds.

Horaire

- Rentrée des classes à 7h 25. Sortie des classes à 14h35.

- Il est instamment recommandé aux parents de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement. Les retards perturbent à la fois l'élève et la classe. Les parents en retard déposent leur(s) enfant(s) à l'accueil (porte n°2) et quittent l'établissement : Les élèves rentreront en classe munis d'un bulletin de retard signé par la responsable de cycle. En cas de récidive, des mesures disciplinaires seront prises. (voir le règlement intérieur).

- Toute absence doit être justifiée le jour même par téléphone ou au retour de l'enfant, sur son agenda.

- À la fin du temps scolaire, les élèves non-inscrits au transport scolaire sont obligatoirement repris par leurs parents ou par une personne désignée par eux et par écrit. Toute modification concernant la prise en charge au départ de l'élève de l'établissement, doit être notifiée par écrit, soit dans l'agenda, soit avant 12h00, par téléphone, à la responsable du cycle ou à l'animatrice de la division.

- En cas d'urgence, pour retirer un élève avant l'heure de la sortie, il faudra en prévenir la responsable du cycle, qui lui délivrera un permis de sortie.

- Les rendez-vous chez le médecin ne doivent pas être pris durant les heures de classe.

N.B : Dans le cas contraire, l'élève ne devra pas venir à l'école ce jour-là.

- **Pour la sortie, les élèves seront surveillés : sous le préau de la Bâtisse Centrale jusqu'à 15h00.** La surveillance est donc assurée de 7h00 jusqu'à 15h00. En dehors de ces heures-là, le Collège n'est pas responsable des élèves.

Uniforme

L'uniforme du Collège est obligatoire.

- Pantalons ou **Jeans bleu marine** pour les garçons. Les shorts et les pantacourts sont interdits ainsi que les jeans délavés ou déchirés.

- Jupes (à acheter du Collège) ou **Jeans bleu marine** pour les filles. les fuseaux collants sont interdits.

- Polo (Tenue d'été), Chemise à manches longues et Pull (Tenue d'hiver) à acheter du Collège.

- Chaussettes ou collant blanc ou bleu marine.

- Chaussures en cuir ou en toile, de couleur sombre et unie et sans garnitures.

- Sous-pull blanc ou bleu marine.

- Veste (de couleur grise, noire ou bleu-marine) sans garnitures.

La tenue de sport :

- La tenue d'été et survêtement – 4 pièces (à acheter du Collège).

- Espadrilles à porter uniquement les jours de sport ainsi que les jours des activités sportives qui se déroulent, à l'école, les après-midis) Les couleurs phosphorescentes sont interdites.

N.B : En conséquence du non-respect de l'uniforme, des mesures seront prises selon le Processus disciplinaire détaillé dans le règlement intérieur du Collège.

Transport

Le jour de la rentrée, les élèves inscrits au service du transport scolaire, viennent par leurs propres moyens et rentrent chez eux, en autocar.

Pour tout changement occasionnel de l'autocar, une demande écrite ou orale, par les parents est requise **avant 12h00**, adressée à la Responsable du cycle. Il serait impossible de donner suite aux appels de dernière minute.

Tous les élèves sont tenus de respecter le règlement affiché sur la porte des autocars.

Goûter

Les élèves devront avoir un sac, marqué de leurs nom et prénom, dans lequel ils mettront leur goûter : sandwichs, biscuits et fruits.

Les friandises sont strictement interdites (chips, bonbons, chocolats, confiserie, etc...)

L'eau du Collège est potable mais, pour ceux qui le désirent, la gourde est permise.

Toutefois, les élèves pourraient acheter des sandwichs et de l'eau au snack du Collège.

Le jus acheté dans des bouteilles est interdit pour éviter les dégâts au cas où celles-ci se cassent.

Agenda

L'agenda est l'outil de communication privilégié entre l'enseignant et la famille. Il faudra le consulter tous les jours :

1) Pour avoir connaissance du règlement du collège et le respecter tout le long de l'année.

2) Pour le travail demandé à l'élève.

3) Pour la correspondance entre les parents et la Direction :

En cas d'absence et seulement à la demande des parents formulée avant 10h00, le travail du soir pourra être envoyé avec les frères et sœurs ou déposé à l'accueil.

Le site du Collège www.sagessesjb.edu.lb affiche également les agendas.

Matériel scolaire

L'élève doit avoir dans son cartable ses livres, ses cahiers et sa trousse dans laquelle il aura rangé tout le matériel nécessaire. .

Pour qu'il soit à l'aise et ne pas perdre son temps en classe, il devra vérifier, chaque soir, qu'il a bien rangé tout son matériel dans son cartable.

Assurer à la rentrée l'envoi de :

- Deux photos passeport (récentes)
- Une boîte de mouchoirs en papier (Kleenex)
- Une grande boîte de lingettes (Wet Wipes)

Informations

- Le port des bijoux et des objets de valeur ou dangereux n'est pas permis.
- Le Collège n'est pas responsable des objets perdus.
- Toutes les affaires doivent être marquées du nom et prénom de l'élève (y compris les vêtements).
- Les téléphones portables, les i pads ou jeux électroniques sont strictement interdits au Collège.
- Les téléphones ou appareils électroniques sont interdits au Collège. Au cas où ces appareils sont vus par n'importe quel membre de l'équipe éducative, à l'intérieur du bâtiment, seront confisqués.
- Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans leurs classes ou circuler sur les escaliers pendant les récréations.
- Les élèves ne doivent pas s'absenter sans raison valable, encore moins le jour d'une évaluation.
- L'évaluation manquée sera refaite au centre d'études du Collège et une circulaire contenant les informations requises sera envoyée aux parents.
- Le centre d'études et de loisirs poursuit ses activités pour l'année scolaire 2018 – 2019.
- Le centre « Sagesse Plus » poursuit également ses activités pour les services de rééducation en orthophonie, psychomotricité et orthopédagogie.

N.B :

- **Vous êtes priés de garder ces directives à portée de main tout le long de l'année scolaire afin de pouvoir les consulter au besoin.**
- **Remplir le coupon-réponse et le rendre le jour de la rentrée.**

La Direction



Nous soussignés

désirons que notre enfant..... en classe de..... quitte l'école

par la porte n°2.

par la porte n°2, seul, à pieds. (Rejoindre la personne chargée de l'accompagner chez lui)

par les portes 11 et 12 en passant par le tunnel pour rejoindre ses frères et sœurs plus jeunes.

Date

.....

Signature des parents

.....